



Demande de renseignements à un notaire

Par **stephfontaine**, le **01/04/2015** à **09:20**

Bonjour,

Ma grand-mère vient de me révéler un "secret de famille" concernant une succession familiale "détournée" .

Ma grande tante a changé le testament de son mari décédé un an avant elle. Mon oncle avait trois héritiers (ma grand-mère, son neveu et sa nièce) ma tante est décédée un an après, et il n'y avait plus que deux héritiers, sa nièce et son mari.

Comment a t'elle pu changer le testament sur la part de son mari?

Ils sont décédés en 1993 et 1994, le patrimoine porte sur un terrain et une maison dans une belle banlieue.

Mon oncle avait fait un testament notarié mais ma tante a fait un testament olographe trouvé par la nièce. J'ai pris contact avec le notaire concerné et il était très gêné sur cette affaire et m'a demandé de lui faire un mail explicatif où je lui exprime ma demande, mais comment le rédiger et quels sont les renseignements que je peux obtenir?

Je souhaiterais savoir s'il est possible de demander au notaire ayant fait la succession ou s'il y a un registre de dépôt des testaments où le testament de mon oncle serait consigné ? car ce testament est le point de départ de l'héritage.

Cordialement.